

Thierry Véron,

Pour l'association des commerçants et artisans de l'avenue du général Leclerc, ACAGL14

PARIS, le vendredi 12 décembre 2025

Madame la Maire du 14e

Je souhaitais vous alerter fortement sur la situation des commerces de l'avenue du général Leclerc qui devient **de plus en plus sinistré**.

Aussi le nombre de commerce fermés est historiquement élevé puisqu'il est de **30 magasins fermés sur 110 locaux**

De ce fait le pourcentage de la vacance constaté sur l'avenue du général Leclerc c'est plutôt de l'ordre **de 25 %** au lieu de 10,2 annoncé dans la presse.

Nous relevons plusieurs causes à cette situation dramatique et il est urgent que la mairie s'empare de ce sujet pour empêcher l'hémorragie.

Le télétravail, la baisse du pouvoir d'achat sont des facteurs sur lesquels la ville est impuissante.

Le manque de clients constatés sur cette avenue est impressionnant puisque certains magasins nous font remonter l'information qu'ils passent des journées sans voir un client.

D'autres magasins nous disent que leur **clientèle parisienne représente que 30% et qu'il est d'autant plus important de favoriser la venue d'une clientèle de banlieue**. Il est à noter que l'avenue du General Leclerc constituait avant ses modifications de voirie un pôle commercial attractif pour la clientèle de banlieue.

Sur ce point, la mairie peut faire quelque chose pour les clients qui ne peuvent venir qu'en voiture. Il suffirait dans un premier temps de **signaler les parkings souterrains** et de les rendre plus accessibles financièrement et **d'introduire un temps de gratuité** pour toute personne faisant un achat dans l'avenue et rues adjacentes. Cette question peut tout à fait s'envisager d'autant plus que le parking est détenu par la ville de Paris et la présidente de la SEM est vous-même, Madame la maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement.



L'autre motif très important aussi est le niveau des loyers excessivement élevé, de l'ordre de 40% au-dessus du loyer estimé localement. Je pense qu'il est important aujourd'hui de rassembler les bailleurs autour d'une table avec nous même, les services de la mairie et les associations de commerçants locales.

Enfin la question du taux élevé de la redevance d'occupation de l'espace public doit également être posée puisqu'elle est totalement maîtrisée par la mairie (exemple : du PARIS ORLEANS avait à payer 40000€)

Il est aujourd'hui important et urgent de travailler ensemble, - élus, associations de commerçants, commerçants, services de la mairie, bailleurs- à des **réponses opérationnelles**.

Dans l'immédiat une **réponse de la mairie pourrait être apportée**.

Cette solution urgente serait de signaler fortement le parking de la porte d'Orléans, de le rendre **gratuit pendant une période à définir** pour tout achat chez les commerçants du quartier Général Leclerc, notamment pendant les périodes d'achat de Noël et de soldes.

Nous, les associations de commerçants du quartier, attendons une date de réunion à laquelle **nous souhaitons participer avec la présence des bailleurs**.

Dans l'attente de votre réponse nous vous prions d'agréer, madame la Maire, nos meilleures salutations.

Thierry Véron

Président de ACAGL14

**ACAGL14**  
Association de Commerçants et Artisans  
29, Av. du Général Leclerc - 75014 Paris  
Tél. : 06 12 78 54 00  
E.mail : [acagl14@gmail.com](mailto:acagl14@gmail.com)  
Page Facebook : [acagl14](https://www.facebook.com/acagl14)  
SIREN : 808 527 477



Copie à :

Céline Hervieu

Rodrigo Arenas

Nicolas Bonnet Ouladge

Valentin Guenanen

Gérald Barbier

Francis Bussiere

Maud Gatel

Marie claire Carrère Gee

Sandrine Fichot

Thibaud Teyssier

Nicolas Mansier

Emmanuel Gregoire

Rachida Dati

